LE MASSACRE D'UNE RACE

Les Turcs exterminent les Arméniens

Selon des renseignements de la meilleure source privée, l'extermination méthodique des Arméniens se poursuit, en dépit des affirmations contraires de la Porte, dans toutes les provinces de l'empire.

Les autorités locales président elles-mêmes au massacre des populations arméniennes.

Seuls sont épargnés les enfants en bas-âge d'apparence robuste, qui sont vendus comme esclaves, et les femmes et jeunes filles, qui sont réparties entre les officiers et les fonctionnaires turcs. D'épouvantables scènes de violence se sont produites dans certaines localités, qui ont été livrées au bon plaisir de la soldatesque.

On estime à plus de 150,000 le nombre des Arméniens qui ont abandonné leurs villes et villages, entre Yéni-Chehir et Afion-Karahissar, pour se réfugier dans les montagnes, où les pourchassent des bandes d'irréguliers.

Le comité jeune-turc exige que tous les habitants de Smyrne de race arménienne soient déportés dans l'intérieur, mais le vali Rahmy bey a refusé d'exécuter cet ordre et vient de partir pour Constantinople pour y exposer les motifs de son refus.

On annonce de Bucarest que le journal *Tanine* affirme que la Turquie ne sera en sûreté que lorsque tous les Arméniens seront exterminés ou auront été obligés à se convertir à l'islamisme.

Le *Tanine* est l'organe du gouvernement jeune-turc.

Un Croiseur français ramène des Arméniens

Un croiseur français provenant d'Alexandrette a débarqué à Port-Saïd de nombreux Arméniens.

Le dénuement des réfugiés est complet ; ils disent que sans l'intervention des alliés ils auraient été tous pendus.